

ÉCOQUARTIER DE LORETTE



© Spectrum 3D

LORETTE, QUARTIER APAISÉ ET APAISANT

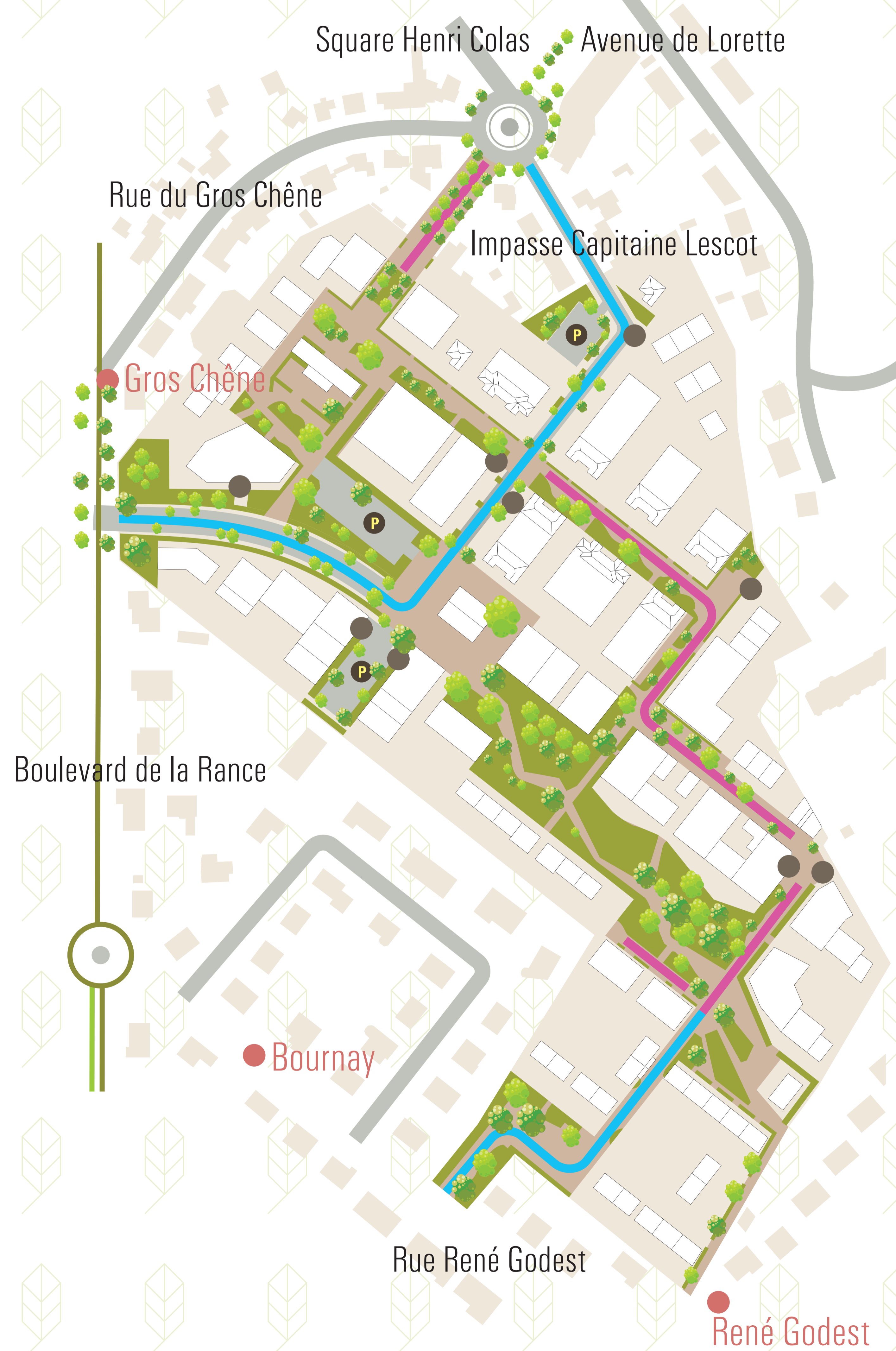
En plus d'une douzaine de bâtiments réhabilités, la trame orthogonale sera conservée. Elle dessinera les futurs espaces publics. Intégrée au tissu urbain existant, elle permettra de connecter l'écoquartier à la ville, de le désenclaver, de l'ouvrir à tous.

Les piétons pourront circuler en toute sécurité dans l'écoquartier : une balade urbaine permettra de le traverser, les zones de rencontre seront favorisées. La voiture partagera un même espace avec tous les usages, l'incitant à rouler doucement.

Le stationnement sous forme de poche ainsi que les stationnements privés en sous-terrain permettront de laisser la voiture de côté, et de profiter de la promenade centrale piétonne.

L'aménagement promouvra les mobilités douces et répondra à la généralisation progressive de l'utilisation des vélos électriques, biporteurs, triporteurs électriques et des nouvelles mobilités.

-  Espace dédié aux mobilités douces (présence de la voiture tolérée ponctuellement)
-  Stationnements publics sous forme de poche
-  Accès parking sous-terrain (privé)
-  Voies circulées par les véhicules légers et cycles
-  Circulation véhicules légers tolérée
-  Pistes cyclables
-  Voie verte
-  Arrêts de bus existants



L'implantation des bâtiments sur les îlots n'est pas définitive et sera déterminée par les permis de construire